



BULLETIN D'ADHESION 2009

NOM : Prénom :

Adresse :
.....
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Cocher la/les cases	Type de Soutien	Montant
	Cotisation non déductible (<i>les personnes bénéficiant de soins à l'association ne peuvent pas déduire leur cotisation annuelle</i>)	20 €
	Cotisation déductible des impôts* (<i>sans soins à l'association</i>)	20 €
	Don déductible des impôts*	
	Montant total de votre participation Règlement par CHEQUE à l'ordre de RESSOURCE €

Date : Signature :

Une carte de membre valable une année et un reçu fiscal vous seront adressés.

Bulletin à retourner à :

Association RESSOURCE
Tour d'Aygosì Bt A3 - 67 cours Gambetta 13100 Aix en Provence

En application du Code Général des Impôts (Art 200/1 et 200/2), les sommes versées à notre association (cotisations et dons) ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% du montant versé en 2009 dans la limite de 20% du montant imposable pour les particuliers ou du chiffre d'affaires pour les entreprises et sociétés. Lorsque le montant de ces dons dépasse cette limite, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et permet de bénéficier de la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Sauf avis contraire de votre part, le 1er don versé dans l'année à Ressource comprend une adhésion de 20 €